

pieds dans un comté, on ne le paie que \$3.50 dans le comté voisin. Je dis que le produit le plus important du pays, c'est-à-dire le bois de construction non encore manufacturé, est exporté dans le pays voisin et que c'est une perte que nous devrions tâcher d'empêcher. Je demande au gouvernement d'examiner cette question. Je n'espère pas qu'il le fasse pendant cette session, mais j'espère que d'ici à la prochaine réunion du parlement, il s'efforcera de trouver moyen de favoriser les meilleurs intérêts du peuple et de protéger nos forêts, qui forment la meilleure partie de notre capital et qui disparaissent rapidement. Sachant par l'expérience de la dernière année quel est l'effet d'un droit d'exportation, le gouvernement se sentira encouragé à adopter une politique de protection pour ce produit qu'on ne peut remplacer une fois qu'il est disparu.

M. ROOME: Comme je suis un de ceux qui ont eu une entrevue avec l'honorable premier ministre, je désire dire quelques mots sur cette question. Je ne suis pas de l'avis de mon honorable ami de Perth (M. Hesson). Il semble que les députés qui vivent à une certaine distance de la région où l'on trouve de l'orme, sont ceux qui agitent cette question; mais l'honorable député de Bothwell (M. Mills) et l'honorable député de Lambton (M. Lister), que cette question intéresse particulièrement, n'ont pas jugé à propos de dire un mot à ce sujet. J'ai admis d'abord avec l'honorable député de Hamilton (M. Brown) et d'autres députés, qu'un droit d'exportation devrait être imposé, mais j'étais mal renseigné sur cette question. Ces messieurs qui sont venus ici de Wallaceburg et de Dresden, nous ont représenté qu'ils ont un capital de \$1,000,000; qu'ils emploient 1,300 ou 1,400 hommes et qu'ils font des affaires annuelles d'un million. Ils m'ont dit que le droit américain sur le bois manufacturé avait été augmenté de 25 ou 30 pour 100. Après avoir pris des renseignements, j'ai constaté que cela n'était pas vrai. Le droit était de 10 par 100 et il est encore de 10 pour 100. Ils ont aussi demandé l'imposition d'un droit sur les douves. Ils fabriquent de ces articles et ils ont demandé un droit d'exportation sur le bardeau aussi et sur notre bois de construction qui est exporté.

Plusieurs honorables députés sont d'opinion qu'il ne devrait pas y avoir de droits d'exportation sur le bois, vu qu'un grand nombre de gens sont employés à le préparer. J'approuve le gouvernement d'avoir enlevé ce droit, surtout parce qu'il y a un grand nombre de nos cultivateurs qui se sont engagés à approvisionner le marché américain de bois de construction. Pendant les mois d'hiver, ils ont dépensé des sommes considérables pour préparer leur bois. Ils avaient deux ou trois ou peut-être cinq millions de pieds d'orme prêts à être expédiés lorsque ce droit d'exportation a été imposé. Plusieurs d'entre eux avaient fait leurs arrangements pour transporter le bois de l'autre côté de la rivière lorsque le droit d'un dollar par mille pieds a été imposé. Plusieurs de ces jeunes gens qui ont passé leur hiver à faire ce travail seraient ruinés par ce droit d'exportation.

En justice pour la classe agricole de la société, je ne crois pas que l'on doive imposer ce droit de cette manière. Si le gouvernement avait établi un droit d'exportation qui serait devenu en force l'an prochain ou l'hiver prochain, ça n'aurait pas été si mal. Je n'ai pas vu un seul cultivateur qui soit venu ici pendant cette session pour demander l'imposition d'un droit sur les billots d'orme, et ce sont les cultivateurs que cette question intéresse le plus. Ceux qui connaissent les propriétés de l'orme savent que lorsque une terre est assainie, l'orme meurt. Dans la partie ouest d'Ontario, on fait beaucoup de drainage dans le moment, et lorsque l'eau est disparue l'orme meurt. L'honorable ministre a dit qu'il allait examiner la question pendant la vacance et tâcher de trouver un remède à l'état de choses qui existe, et je crois qu'on ne peut pas adopter un meilleur plan. J'ai l'honneur de représenter un comté dans lequel

il y a plusieurs fabriques de douves et de bardeau. On a approvisionné ces moulins de billots pendant l'année courante, et je crois qu'il n'y a aucun mal à ce que la proposition de l'honorable ministre soit adoptée. D'ici à la prochaine session du parlement, le gouvernement pourra consulter les cultivateurs et les propriétaires de coupes de bois et voir ce qu'il y aura de mieux à faire. Je suis un partisan de la politique nationale, mais je ne crois pas qu'un droit d'exportation puisse être avantageux; il fera plus de mal que de bien aux intéressés.

M. PERLEY (Ottawa): Ce débat m'a intéressé vivement. On m'a demandé de me joindre à une députation qui a eu une entrevue avec l'honorable premier ministre à ce sujet et je me suis attaché à appuyer la mesure que les principaux hommes engagés dans cette industrie ont déposée devant cette Chambre. J'ai fait un calcul au sujet de la production de ce bois de construction et du sciage de ces billots dans cette partie du pays où les trouve, et je vois que le pays perd au moins \$4.25 par mille pieds sous le système d'entrées libre aux États-Unis. Voici comment j'arrive à ce résultat: Je considère que le sciage de ses billots dans le pays vaut \$3.00 par mille, c'est-à-dire que la main d'œuvre coûte cela; je calcule que les déchets valent au moins 25 centins par mille comme combustible, et je prétends qu'il faut au moins \$1.00 pour couvrir les autres dépenses relatives au sciage de ces billots. Maintenant, cela représente pour les ouvriers de ce pays une perte de \$212,500 d'après les chiffres donnés en cette Chambre par mon honorable ami. Je prétends que la politique de protection doit couvrir la fabrication des produits des arbres dans toutes les parties du pays de même qu'elle s'étend à toutes les industries que nous avons, et si nous permettons la libre exportation des billots, nous privons les cultivateurs et ceux qui ont du bois de leur droit de faire un profit sur ces arbres. Mon honorable ami a donné à cette Chambre un exemple qui ne me paraît pas s'appliquer à son argument; il a donné les résultats de l'industrie alimentée par ces billots dans son comté, au point de vue de l'intérêt des producteurs. Si ces billots valent \$6 par mille et que nous obtenions \$3.50 par mille en les exportant aux États-Unis, il est bien clair qu'il est de notre avantage de les manufacturer dans cette localité, parce que nous obtenons \$2.50 de plus et que le sciage du bois offre d'autres avantages, comme je l'ai expliqué. Maintenant, le bois dur, comme on le sait, ne pousse que dans certaines localités qui n'ont pas été d'un accès facile jusqu'à présent. Nous voyons cela sur la ligne du chemin de fer du Canada Atlantique, qui traverse une région où il y a beaucoup de bois franc et d'où le pin a été enlevé. Sur ce chemin de fer, entre Alexandria et Ottawa, on a construit douze ou quinze milles de chemin afin de vendre les arbres de bois dur au bénéfice des colons. L'an dernier le parlement était opposé à l'imposition d'un droit d'exportation. C'est une chose qu'il m'est absolument impossible de comprendre. Je prétends que ceux qui ont coupé ces arbres et les ont vendus à des prix variant de \$2.50 à \$3.70 par mille n'ont pas obtenu d'argent pour les arbres. Ils ont simplement fait payer le travail qu'il a fallu faire pour les transporter au marché. Mais ils ont perdu le profit qu'ils auraient fait s'ils avaient pu se contenter de couper ces arbres sur place. Je ne connais pas cette partie du pays que l'honorable député de Hamilton et l'honorable député qui siège devant moi (M. Hesson) connaissent particulièrement, et je ne sais pas si on a des moyens faciles de transporter en chemin de fer les produits manufacturés avec ces billots. Toutefois, vu le progrès du pays, je n'ai aucun doute que toutes les principales localités auront bientôt des moyens de transporter les produits qu'elles donnent. Si donc cette partie du pays où l'on trouve les ormes en grande quantité n'a pas encore des moyens de communication faciles, il faut espérer qu'elle les aura avant longtemps pour transporter ses produits sur n'importe quel marché.